

TRANSESPAÑA (Espagne)

Édition 2

23 avril au 10 mai 2023

REGLEMENT DE L'EPREUVE

1/ORGANISATION

La TRANSESPAÑA est organisée par CIRCUMBICI créée par Gilles Alberty

2/L'EPREUVE

La TRANSESPAÑA est une course pédestre itinérante par étapes se déroulant en Espagne (Aragon, Castille et Mancha, Andalousie) sur la grande majorité du parcours (15 premiers kilomètres en France). 18 Étapes à couvrir en 18 jours, pour un kilométrage de total de 1080 kilomètres. Départ de Urdos (France-64) le dimanche 23 avril, arrivée à Cala Del Moral-Malaga (Espagne-Andalousie) le mercredi 10 mai 2023.

La TransEspana est une course à pied, mais n'est pas une compétition officielle au sens donné à ce terme par la FFA et n'apparaît pas les calendriers des commissions de courses hors stade. Les coureurs participent en connaissance de cause et sous leur propre responsabilité et sont informés qu'ils évoluent sur des routes ouvertes à la circulation. Attention : Sur certaines étapes, Il sera demandé au participant de ne pas porter de dossard.

3/CONDITIONS D'INSCRIPTION

Pour s'inscrire, les coureurs devront être majeurs et justifier de performances liées à la course d'ultra-fond, l'organisation choisira au cas par cas.

La course est limitée à 40 participants et 8 accompagnateurs officiels.

Le droit d'inscription pour **les participants** est fixé à **1800 euros** et **accompagnateurs officiels** à **1600 euros**

Une **pré-inscription de 400 euros** est demandée pour officialiser votre engagement. En cas de désengagement avant le 01/02/2023, une somme de 200 euros vous sera remboursée. Après cette date les 400 euros seront conservés

La totalité de la somme devra être versée avant le 1^{er} février 2023.

Forfait d'inscription sans hébergement : 1400 euros pour les coureurs et 1200 euros pour les accompagnateurs officiels

Règlement par **chèque à l'ordre de CIRCUMBICI ou par virement.**

4/ CONTROLE DEPART

Les participants inscrits devront se présenter à Urdos, village de départ de la première étape le samedi 22 avril 2023 avant 17h. Hébergement inclus dans le forfait « tout compris » dès le samedi.

5/ DEROULEMENT DES ETAPES- TEMPS LIMITES

Le départ de la première étape sera donné à 10h00, Les 17 autres départs d'étapes seront donnés à 6h30, 7h30 et 8h00 selon la distance à effectuer, la vitesse moyenne effectuée et l'état de forme du participant (décision prise par l'organisation).

Pour chaque étape, **la ligne d'arrivée restera ouverte jusqu'à un horaire calculé sur une moyenne de 5.8 km/h.** L'organisation se donne le droit de modifier cette moyenne sur l'étape 5

(Fuendejalón-Calatayud) et l'étape 6 (Calatayud-Molina de Aragón).

Journée « sans » : Le coureur aura la possibilité de rester dans la course malgré une journée sans », C'est à dire une journée avec une moyenne sur son étape inférieure à 5,8km/h. Attention à cette allure, les ravitaillements ne seront peut-être plus à leur emplacement, ce sera au coureur de gérer cette problématique.

Abandons : Le participant abandonnant sur la course a la possibilité de suivre la caravane et de refaire quelques étapes. Il a juste une obligation de prévenir l'organisateur et de prendre le départ de l'étape avec les participants encore dans la course. Il aura aussi pour objectif de terminer l'étape. (Pas de semi étape autorisée).

6.1/ VEHICULES SUIVEURS

Par mesure de sécurité, les véhicules d'assistance ne suivront pas les coureurs en continu mais seront autorisés à les ravitailler uniquement de point en point.

Les coureurs ne sont pas autorisés à être ravitaillés par un véhicule en mouvement. Dans le même souci de sécurité, les suiveurs à vélo ne sont pas autorisés parmi les coureurs. L'organisation se réserve le droit d'accorder ponctuellement des dérogations à cette règle.

6.2/ CODE DE LA ROUTE

La circulation restant ouverte sur la totalité du parcours, coureurs et chauffeurs devront respecter le code de la route.

Pour leur sécurité, les coureurs évolueront de préférence sur le côté gauche de la route, face à la circulation, à moins que les conditions soient plus favorables sur le côté droit (piste cyclable, bas-côté mieux adapté, virage serré à gauche).

En cas de comportements dangereux répétés d'un coureur ou de son assistance, des avertissements pourront être émis qui pourront mener à l'exclusion de la course.

6.3/ TENUES DE COURSE

Les coureurs prennent soins de porter des vêtements clairs afin d'être toujours visibles.

Sur tous les départs à 6h30, le port de la lampe frontale et d'une lumière clignotante rouge (dans le dos) est obligatoire. Le port du gilet jaune est fortement conseillé.

7/ RAVITAILLEMENTS

Sur chaque étape, des postes de ravitaillements (boissons, fruits et légumes frais, alimentation solide sucrée et salée) seront positionnées aux points kilométriques 15 et 30(environ), puis tous les 10 km (environ) jusqu'à l'arrivée.

Les véhicules suiveurs personnels ne seront autorisés à ravitailler leurs coureurs que de point de ravitaillement en point de ravitaillement. Interdiction de ravitailler un coureur depuis un véhicule en mouvement.

8/ ROAD BOOK

Le parcours est reconnu et mesuré.

Le road book complet sera remis aux coureurs et aux accompagnateurs;

Sur certains tronçons, les véhicules ne pourront pas prendre le même itinéraire. Il sera indiqué sur ce même road book les itinéraires à prendre pour ces véhicules, en particulier les gros gabarits.

Pour réduire le risque de se perdre : Chaque coureur a l'obligation d'emporter au minimum sur chaque étape : soit le road book, soit son téléphone, soit le tracé sur sa montre ou téléphone.

9/ERREUR DE PARCOURS

Les coureurs ne sont pas autorisés à monter dans un véhicule quel qu'il soit, même à l'arrêt entre le départ et l'arrivée des étapes. En cas d'erreur de parcours, le coureur égaré devra rejoindre le parcours par ses propres moyens.

Seuls les véhicules de l'organisation sont habilités à transporter un coureur égaré pour le ramener sur le parcours.

10/ CLASSEMENTS

La TRANSESPAÑA ne donnera pas lieu à la publication de classements officiels.

11/ COMPORTEMENTS INDIGNES-RECLAMATIONS

Le coureur et son (ou ses) éventuel(s) accompagnateur(s) forment une équipe. Tout comportement indigne ou hors règlement d'un membre d'une équipe, coureur ou accompagnateur, sera crédité au coureur. A ce titre, chaque coureur est responsable du comportement de ses éventuels suiveurs.

12/ BRIEFINGS

Un briefing sera tenu quotidiennement avant chaque départ d'étape et sera assuré en français, en espagnol et en anglais.

13/ HEBERGEMENT : forfait « tout compris »

19 nuitées incluses dans le forfait d'inscription

- Hôtel et Auberge (8 nuits) dont la première nuitée (Urdo) et la dernière nuitée (Cala del Moral)
- Salle des sports et Salles Municipales (11 nuits)

Que cela soit en Auberge, Hôtel, Dortoir, les coureurs et accompagnateurs devront partager les chambres. Exemple : une chambre de 2 lits sera utilisée par 2 coureurs ou accompagnateurs. Certaines chambres peuvent accueillir jusqu'à 4 personnes. La répartition se fera au mieux. Si vous avez un desiderata sur une formation de chambre, il faudra informer l'organisation le plus tôt possible.

Les douches dans les gymnases sont à l'usage prioritaire :

- 1/des coureurs toujours en course
- 2/des accompagnateurs officiels
- 3/des bénévoles.

14 /REPAS

19 repas du soir sont inclus dans le forfait. Premier repas le samedi 22 avril 2023 au soir à Urdo.

Dernier repas le mercredi 10 mai 2023 au soir à Cala del Moral.

Des repas végétariens seront assurés sur toutes étapes ; Pour les végétariens, le notifier sur votre bulletin d'inscription. Pas de repas végane.

19 petits déjeuners sont inclus dans le forfait du dimanche 23 avril au jeudi 11 mai 2023.

Il sera proposé sur le ravitaillement d'arrivée à chaque coureur et accompagnateur officiel des salades consistantes faites « maison »

La TRANSESPAÑA est une zone non-fumeur et les animaux domestiques ne sont pas acceptés dans les lieux d'hébergements.

15/ TRANSPORT DES BAGAGES

Un Bénévole s'occupera du transport des bagages de la ville étape à la suivante. Pour chaque participant, il est demandé de voyager avec des bagages ne dépassant pas un poids de 20 kgs, de préférence réparti sur 2 sacs.

16/ ASSURANCES-RESPONSABILITE

En s'inscrivant, les coureurs acceptent le présent règlement, le signent et le portent à la connaissance de leurs accompagnateurs. Coureurs et accompagnateurs participent en connaissance de cause et sous leur propre responsabilité, sachant que ni eux-mêmes, ni aucun de leurs ayants-droits ne pourront engager de recours, pour quelque raison que ce soit, contre les organisateurs, personnes physiques ou morales.

Il revient à chaque coureur de vérifier s'il est personnellement assuré pour participer à ce type d'épreuve ainsi que de choisir de se soumettre, ou pas, à un examen médical avant le départ.

17/ INSCRIPTIONS

Les inscriptions sont ouvertes à partir du 11 juin 2022. Voir les tarifs et conditions à l'article 3.

En m'inscrivant à la TRANSESPAÑA 2023, j'accepte le présent règlement.

_____ (NOM et Prénom)

signature :

règlement à envoyer signé et daté à Gilles Alberty, 1, Le peu d'Argenton 36170 PARNAC FRANCE